

ASSURANCE VIE Rien de mieux sur le marché pour se procurer un complément de revenus

Faire fructifier un gros capital, bâtir peu à peu un patrimoine ou spéculer en Bourse: l'assurance vie peut répondre à tous les objectifs. Elle est aussi parfaitement adaptée à la préparation de sa retraite, avec une épargne sécurisée à 100% si l'on investit sur le fonds en euros, et un rendement supérieur à tout autre produit sans risque. Autres avantages, les versements sont possibles à partir de quelques centaines d'euros, et, à la sortie du contrat, la fiscalité est particulièrement douce. Ajoutons que, dans une optique de transmission, l'assurance vie dispose d'un atout majeur par rapport aux autres produits d'épargne retraite: les héritiers échapperont le plus souvent aux droits de succession.

FONCTIONNEMENT VOUS POUVEZ ALIMENTER LE CONTRAT SOUSCRIT AU RYTHME QUE VOUS SOUHAITEZ

La plupart des contrats actuels sont à versements «libres». On les alimente donc quand on veut, avec les montants que l'on

veut (un minimum de 500 à 1 000 euros est parfois exigé) et au rythme que l'on veut, même s'il y a aussi moyen d'opter pour des versements périodiques programmés (par exemple, chaque mois ou chaque trimestre), que l'on peut interrompre à tout moment. Par ailleurs, on peut souscrire un contrat - et même plusieurs - à n'importe quel âge, que l'on soit déjà à la retraite ou pas. Le seul inconvénient de l'assurance vie est qu'il vaut mieux ne pas toucher à son argent pendant huit ans afin d'optimiser l'avantage fiscal qui lui est lié. Mais les fonds ne sont jamais bloqués: le souscripteur peut les récupérer en totalité quand il le souhaite, sur simple demande, cela dans un délai assez court (une quinzaine de jours en général). En pratique, cette épargne sera récupérable soit en capital, en une ou plusieurs fois, soit via des retraits «programmés» (une somme fixée à l'avance arrive chaque mois sur le compte

bancaire de l'assuré), soit à travers une rente, qui peut être servie à vie - on parle de rente «viagère» - ou pendant une durée déterminée, par exemple quinze ans.

RENTABILITÉ AVANTAGE AUX PRODUITS DES ASSOCIATIONS DE GESTION ET DES BANQUES EN LIGNE

Les banques à guichets et les cabinets d'assurances ont beau gérer 75% des encours de l'assurance vie, la qualité de leur offre laisse à désirer: sauf exception, le rendement de leur fonds en euros évolue entre 1,20 et 1,50% l'an. Vous trouverez bien mieux du côté des mutuelles et des associations d'épargnants, telles que MIF, Afer ou Asac-Fapès. Avec leurs centaines de milliers d'assurés, elles ont

Sortir du contrat peut se faire à tout instant, sous forme de rente ou de capital

pu négocier auprès des assureurs des conditions très favorables aux souscripteurs. De fait, leurs contrats rapportent régulièrement entre 2,20 et 2,40% l'an. Les assurances vie des banques en ligne

SIX CONTRATS D'ASSURANCE VIE DE QUALITÉ POUR DOPER SA FUTURE PENSION DE RETRAITE

ÉTABLISSEMENT (CONTRAT)	PERF. 2018 (1)	FRAIS D'ENTRÉE (DE GESTION PAR AN)	FRAIS D'ARBITRAGE (2)	VERSEMENT INITIAL (VERSEMENTS SUIVANTS)	L'AVIS DE CAPITAL
CONTRATS CLASSIQUES					
Afer (Afer Multisupport)	2,25%	2% (0,475%)	0,20% (1 arbitrage gratuit par an)	100 euros (100 euros)	Tout bon: le taux du pionnier des contrats associatifs est encore une fois très au-dessus de la moyenne.
Asac-Fapès (Epargne Retraite 2 Plus)	2,48%	2% (0,36%)	0,50% (4 arbitrages gratuits par an)	500 euros (150 euros)	Beaucoup de qualités, dont une excellente rentabilité, des frais très modiques et une grande accessibilité.
MIF (Compte Epargne Libre Avenir)	2,35%	2% (0,35%)	1% (gratuits vers les fonds à risque)	500 euros (150 euros)	Son fonds en euros est l'un des plus performants du marché depuis plusieurs années: une valeur sûre.
CONTRATS INTERNET					
Assurancevie.com (Evolution Vie)	2,21%	0% (0,60%)	0%	500 euros (500 euros)	Très bon produit 100% Internet: un super rendement (29% sur 8 ans) et 85 fonds pour diversifier sa mise.
Boursorama (Boursorama Vie)	1,65%	0% (0,75%)	0%	300 euros (300 euros)	Jolies performances sur 5 ans (+13,8%) pour ce contrat géré par une compagnie réputée (Generali).
Placement Direct (Darjeeling)	1,70%	0% (0,60%)	0%	1000 euros (500 euros)	Plus de 900 fonds boursiers et immobiliers mis à disposition: parfait pour dynamiser son épargne.

(1) Performance du fonds en euros sans risque, nette de frais de gestion. (2) Frais prélevés lors du transfert d'argent d'un fonds à un autre.

Après huit ans, il est possible de retirer des milliers d'euros par an sans aucun impôt

➔ (Boursorama, BforBank, Fortuneo...) et des courtiers en ligne (Placement Direct, Assurancevie.com, Altaprofits...), pilotables à 100% depuis son ordinateur ou sa tablette, sont aussi plus performantes.

DIVERSIFICATION AVEC UN CONTRAT MULTISUPPORT, VOUS AVEZ ACCÈS À DES DIZAINES DE FONDS DYNAMIQUES

Les épargnants allergiques au risque privilégient les contrats «en euros», investis sur des fonds majoritairement axés sur des obligations d'Etat. Certes, le rendement de ces fonds est faible, car celui des obligations ne cesse de baisser: 4% dans les années 2000, moins de 1% aujourd'hui... Sauf exceptions (notamment du côté des contrats Internet ou associatifs), les taux servis n'excéderont donc guère 1,50% en 2019. Il y a toutefois une contrepartie à cette médiocre rentabilité: le capital est garanti à 100% (aucune perte n'est à craindre). Et puis, ces rendements sont encore très supérieurs à celui du Livret A (0,75% l'an). Reste que les contrats en euros sont en train de disparaître (seules quelques compagnies comme Carac, MIF ou Mutex continuent d'en diffuser) au profit des contrats multisupports, qui permettent d'investir sur des fonds plus dy-

namiques, au potentiel de gains beaucoup plus élevé à long terme. La plupart des contrats multisupports combinent à la fois un fonds euros sans risque et des fonds tournés vers la Bourse ou l'immobilier, notamment à travers des SCPI (lire page 53). Selon son profil, l'assuré devra donc choisir le dosage qui lui convient le mieux, à dominante sécuritaire (fonds en euros) s'il est prudent, ou à dominante risquée (fonds d'actions) s'il est plus audacieux - l'investissement en SCPI constituant un bon équilibre entre ces deux mondes. Cela dit, rien n'empêche l'assuré de modifier la répartition de son épargne en cours de contrat, par exemple afin de réduire son exposition aux marchés boursiers à l'approche du départ en retraite.

DÉLÉGATION DE GESTION DES EXPERTS PEUVENT PILOTER VOTRE ÉPARGNE POUR UN COÛT MODIQUE

Les assurés exigeants mais qui ne veulent s'occuper de rien peuvent déléguer la gestion de leur multisupport. Il leur suffit de définir avec leur conseiller une stratégie d'investissement, basée sur un profil de risque (prudent, équilibré ou offensif), puis tout se met en place automatiquement: ce sont des sociétés de gestion spécialisées, telles que Rothschild, DNCA ou Amundi, qui investissent sur les marchés et opèrent les arbitrages nécessaires entre les fonds, dans le strict respect de l'orientation fixée par l'assuré. Le coût de ce service? Prenant la forme d'une hausse des frais de gestion du contrat de

0,20% par an en moyenne, il reste raisonnable. Quant au ticket d'entrée, il démarre à 300 euros et excède rarement 1 000 euros. Tous les assureurs de la place proposent aujourd'hui cette formule.

FISCALITÉ DES ABATTEMENTS HORS NORMES POUR LES GAINS ACCUMULÉS AINSI QU'EN MATIÈRE DE SUCCESSION

Exception faite des contrats garnis de plus de 150 000 euros (300 000 euros pour un couple marié ou pacsé soumis à une imposition commune), la réforme du régime fiscal de l'assurance vie, initiée début 2018, a plutôt choyé les assurés: au lieu de payer de 32,2 à 52,2% de taxe sur les gains pour une sortie d'argent avant huit ans, ils supportent désormais une ponction unique de 30% (lire les explications détaillées dans le tableau page 9). Surtout, les abattements sur les gains retirés après huit ans - de 4 600 euros par an pour un célibataire et de 9 200 euros pour un couple - ont été conservés. Il reste ainsi possible de retirer chaque année

La mise pour accéder à une gestion déléguée du contrat débute à 300 euros

plusieurs milliers d'euros (jusqu'à 20 000 euros par an, au bout de vingt ans, pour un couple ayant souscrit un contrat rémunéré à 3% l'an) sans aucun impôt à régler au fisc. Autre atout: à votre décès, et à condition que les verse-

ments aient été effectués avant vos 70 ans, chaque bénéficiaire du contrat recevra jusqu'à 152 500 euros sans impôt, l'excédent étant taxé à 20% pour les 700 000 euros suivants, puis à 31,25% au-delà (lire le tableau récapitulatif publié page 62). •

COMMENT SE CONSTITUER UNE ÉPARGNE RETRAITE SANS TROP D'EFFORT

Alimenter son contrat chaque mois et le faire le plus tôt possible (idéalement dès son premier job), voilà le secret pour voir grossir sa pelote sans effort. Grâce à la capitalisation des intérêts, avec un rendement moyen de 3% l'an, le résultat est spectaculaire: au bout de 20 ans, 200 euros versés par mois génèrent 65 000 euros de capital, et, avec 300 euros, on approche les 100 000 euros!

ÉPARGNE OBTENUE SUR UN CONTRAT RÉMUNÉRÉ À 3% (1) POUR UN VERSEMENT MENSUEL DE...							
DURÉE DE L'INVESTISSEMENT	... 100 EUROS	200 EUROS	300 EUROS	400 EUROS	500 EUROS	800 EUROS	1000 EUROS
5 ans	6 480 €	12 961 €	19 442 €	25 923 €	32 404 €	51 846 €	64 808 €
10 ans	14 009 €	28 018 €	42 027 €	56 036 €	70 045 €	112 072 €	140 090 €
15 ans	22 754 €	45 508 €	68 262 €	91 016 €	113 770 €	182 032 €	227 540 €
20 ans	32 912 €	65 824 €	98 736 €	131 649 €	164 561 €	263 298 €	329 122 €
25 ans	44 712 €	89 424 €	134 136 €	178 849 €	223 561 €	357 698 €	447 122 €
30 ans	58 419 €	116 838 €	175 258 €	233 677 €	292 096 €	467 354 €	584 193 €
35 ans	74 341 €	148 683 €	223 025 €	297 367 €	371 708 €	594 734 €	743 417 €
40 ans	92 837 €	185 674 €	278 512 €	371 349 €	464 187 €	742 699 €	928 374 €

(1) Soit le taux de rémunération annuel moyen pour un profil d'investissement «prudent».

TROIS PERP ET TROIS CONTRATS MADELIN POUR PRÉPARER VOTRE RETRAITE ET ALLÉGER VOS IMPÔTS

ÉTABLISSEMENT (CONTRAT)	PERF. 2018 (1)	FRAIS D'ENTRÉE (DE GESTION)	FRAIS D'ARBITRAGE (2) (SUR RENTE) (3)	L'AVIS DE CAPITAL
PERP				
Assurancevie.com (Aviva Retraite Perp)	1,80%	0% (0,97%)	0,50% (3%)	Un Perp en ligne de qualité, au fonds en euros géré pour le long terme, donc avec prudence, même si le rendement 2018 est un peu en recul (2% en 2017).
Linxea (Linxea Perp)	2,40%	0% (0,68%)	0,50% (0,68%) (4)	Très bon fonds en euros sécurisé pour ce produit de retraite pilotable à 100% sur Internet et sans aucuns frais prélevés sur les versements.
SMABTP (Batiretraite Perp)	1,91%	2,50% (0,60%)	1% (3%)	Les avantages de ce contrat: plus de 20 supports boursiers et plusieurs options de sortie de rente (annuités garanties, réversion, dépendance, par paliers...).
CONTRATS MADELIN				
Altaprofits (Altaprofits Madelin)	1,80%	0% (0,60%)	0% (0%)	Accessible uniquement sur Internet, ce contrat est doté d'un gros atout: des frais très doux (aucuns, notamment, au titre des versements de la rente).
MACSF (RFPA Retraite Madelin)	2,30%	3% (0,50%)	0,20% (3%) (5)	Contrat de bonne facture, affichant un taux de rendement très séduisant, et trois profils d'investissement automatique, adaptés à différents profils de risque.
Mes-placements (Mes-placements Madelin)	1,65%	0% (0,60%)	0% (0%)	Pas de frais d'entrée et près de 400 fonds d'investissement disponibles: ce produit Internet est parfait pour investir en Bourse ou dans l'immobilier.

(1) Performance du fonds en euros sans risque, nette de frais de gestion. (2) Frais prélevés lors du transfert d'argent d'un fonds à un autre. (3) Frais prélevés sur chaque versement de rente. (4) Frais prélevés chaque année sur le capital constitutif de la rente à verser. (5) Frais prélevés en une seule fois sur le capital accumulé au moment de sa conversion en rente.

PRODUITS DÉFISCALISÉS Pour arrondir sa future pension en profitant des aides de l'Etat

Un certain nombre de dispositifs visant à aider les futurs retraités à se constituer une épargne sont assortis d'un joli bonus fiscal. Il prend aujourd'hui la forme soit d'une déduction sur le revenu imposable (cas du Perp, du Madelin ou de Préfon), soit d'une exonération des gains (cas du Perco), mais la loi Pacte devrait rebattre les cartes à partir de 2020 en harmonisant ces régimes fiscaux (lire page 10). Si vous êtes proche de la retraite et n'avez pas suffisamment cotisé durant votre carrière pour avoir droit à une pension entière, pensez aussi au rachat de trimestres: c'est le meilleur moyen d'éviter une décote.

PERP INTÉRESSANT POUR LES GROS CONTRIBUABLES, MAIS MIEUX VAUT ÉVITER DE SOUSCRIRE AVANT 45 ANS

Le plan d'épargne retraite populaire (Perp) ressemble beaucoup à une assurance vie multisupport: il est ouvert à tous, les versements sont libres, et, en plus d'un fonds euros sans risque, il donne accès à une multitude de produits boursiers

et immobiliers. Avec un atout fiscal spécifique, puisque les versements effectués sont déductibles du revenu imposable, dans la double limite, pour 2019, de 10% de votre revenu annuel et de 32 419 euros (soit 10% de huit fois le plafond annuel de la Sécurité sociale). De quoi, avec un versement de 1 000 euros, vous procurer une économie d'impôts de 410 euros si vous êtes à la tranche de 41%, mais de seulement 140 euros si vous êtes taxé à 14%. Autant dire que le Perp profite surtout aux contribuables fortement imposés. Autre inconvénient: sauf exceptions, par exemple si vous êtes au chômage et en fin de droits, ou en cas de décès du conjoint, vous devrez attendre l'âge de la retraite pour récupérer votre argent. Afin de réduire cette durée de blocage, mieux vaut donc éviter de souscrire avant 45 ans. De plus, en attendant 2020 et la mise en œuvre de la loi Pacte, la sortie du contrat doit s'effectuer à 80% en rente, imposable comme une pension de retraite, les 20%

restants pouvant être retirés sous forme de capital (soumis à l'impôt sur le revenu ou à une taxe forfaitaire de 7,5%). Sachez néanmoins que la loi autorise les détenteurs d'un Perp de moins de 2 000 euros à récupérer leur épargne dès qu'ils le souhaitent, à condition de ne pas avoir alimenté leur contrat depuis quatre ans et de présenter un revenu annuel inférieur au barème de plafonnement de la

taxe d'habitation (soit 25 839 euros pour un célibataire et 36 628 euros pour un couple, au titre de l'année 2019).

CONTRAT MADELIN ENCORE PLUS AVANTAGEUX QUE LE PERP, MAIS SEULS LES INDÉPENDANTS Y ONT ACCÈS

Contrairement au Perp, le contrat en loi Madelin est réservé aux travailleurs indépendants, c'est-à-dire aux commerçants, artisans et professions libérales, telles que les médecins, les dentistes, les architectes ou les consultants juridiques. Et, s'il permet aussi d'investir sur une large palette

Sauf exception, il faut attendre l'âge de la retraite pour accéder à son épargne